

RNCP : 35510

Agent(e) de Maintenance des Bâtiments

Métier

L'agent(e) de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent(e) de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état). L'emploi d'agent(e) de maintenance des bâtiments s'exerce majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation, mais également dans des structures multi-services d'aide à la personne (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.).

L'agent(e) de maintenance des bâtiments intervient en site occupé et cela nécessite de sa part un "réflexe prévention" permanent en ce qui concerne la protection des personnes pendant et après son intervention. Il (elle) travaille généralement seul(e) ou en binôme, suivant le poids et l'encombrement des matériaux et équipements utilisés et doit avoir une connaissance des bases techniques et opérationnelles pour réaliser des interventions de premiers niveaux dans plusieurs métiers (carreleur(se), électricien(ne), peintre, plaquiste, plombier(ère) chauffagiste, menuisier(ère), solier(ère), etc.).

Objectifs de la formation

- Déterminer le type d'intervention à mener en fonction de la situation,
- Intervenir sur des travaux d'entretien du bâtiment ne nécessitant pas un niveau élevé d'expertise,
- Définir les limites de vos compétences et champs d'intervention,
- Veiller au bon fonctionnement des installations et conseiller vos supérieurs,
- Mettre en œuvre des techniques précises dans les domaines aussi variés que le carrelage.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002910 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

CCP 002911: Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

CCP 002912 – Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Module complémentaire :

- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagements sur l'installation sanitaire et électrique et l'enveloppe intérieure d'un bâtiment (175 h)

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	7	245
Période en entreprise	2	70
Module 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	5	175
Module 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	4	140
Période en entreprise	4	140
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 20/04/2021) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème.
- Avoir une bonne représentation des métiers du bâtiment.

Les aptitudes requises

- Habilité manuelle et gestuelle,
- Capacités d'initiatives et de responsabilités,
- Sens de la sécurité,
- Qualités relationnelles,
- Absence ou quasi-absence d'antécédents respiratoires ou allergiques,
- La diversité des tâches nécessite des capacités d'adaptation et implique des conditions et positions de travail variées,
- Bonne vision
- Ne pas souffrir du dos

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	875 heures (25 semaines)
Durée en centre de formation	665 heures (19 semaines)
Durée en entreprise	210 heures (6 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi dans le secteur public ou privé (ROME I1203) :
 - Agent(e) de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux
 - Agent(e) de maintenance multi techniques immobilières
 - Agent(e) polyvalent(e) d'entretien
 - Agent(e) polyvalent(e) du service de maintenance
 - Factotum
 - Ouvrier(ère) de maintenance polyvalent des bâtiments
 - Ouvrier(ère) qualifié(e) de maintenance dans l'hôtellerie de plein air

Suite de parcours

- Titre Professionnel de Niveau 4 : Chef(fe) de Chantier Aménagement Finitions

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- CAP Maintenance des bâtiments et des locaux



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint Denis	04/04/2024	08/11/2024	En présentiel
CFPA de Saint Paul	24/10/2023	07/06/2024	En présentiel
	18/06/2024	24/01/2025	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation

	
CFPA de Saint Denis	CFPA de Saint Paul
<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants</p> <p>Orange : assez important</p> <p>Vert : peu élevé</p>	<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants</p> <p>Orange : assez important</p> <p>Vert : peu élevé</p>

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2020	Effectif : 56
2021	Effectif : 32
2022	Effectif : 37

Taux de réussite à la session d'examen		
2020	Validation totale : 89%	Validation partielle : 11%
2021	Validation totale : 93%	Validation partielle : 7%
2022	Validation totale : 64%	Validation partielle : 36%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2020	15%	Taux de réponse : 71%
2021	55%	Taux de réponse : 79%
2022	59%	Taux de réponse : 75%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois d'Agent de Maintenance des Bâtiments		
2022	33%	Taux de réponse : 75%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	93%